

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/AC.61/2005/8  
5 avril 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE

OFFICE STATISTIQUE DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
(EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS  
EUROPÉENS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE (FAO)

Réunion commune CEE-ONU/Eurostat/  
FAO/OCDE sur l'alimentation et les statistiques  
agricoles en Europe  
(Rome, 29 juin-1<sup>er</sup> juillet 2005)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET  
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES  
(OCDE)

## MESURE ET COMPOSITION DE LA RICHESSE DES MÉNAGES AGRICOLES

Communication sollicitée soumise par le Groupe de travail sur les statistiques  
du développement rural et les statistiques du revenu des ménages agricoles\*

### I. INTRODUCTION

1. La richesse et les moyens par lesquels les agriculteurs l'accumulent est un sujet qui présente un intérêt pour les fonctionnaires, les agriculteurs, les banquiers, les chercheurs et les politiques, bref tous ceux qui, depuis de nombreuses décennies, s'intéressent à l'agriculture et aux affaires rurales. Dans une analyse rédigée en 1923, l'économiste américain Lewis C. Gray

---

\* La présente communication est appelée à constituer le chapitre XII du Manuel sur les ménages, les moyens d'existence et le bien-être en milieu rural: Statistiques du développement rural et du revenu des ménages agricoles. L'Equipe spéciale se compose d'experts des organismes nationaux, universités et organisations internationales ci-après: Statistique Canada, Office central hongrois de statistique, Institut statistique national italien (ISTAT), Ministère suédois de l'agriculture, Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni, Service de la recherche économique (Etats-Unis), Imperial College (Royaume-Uni), Université de Vérone (Italie), Université de Pescara (Italie), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Banque mondiale, Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE).

dressait une estimation de la situation comptable nette des agriculteurs. Ce texte est un repère important à deux égards. D'une part, il utilise la formulation traditionnelle de la comptabilité de bilan: l'actif égale l'endettement plus le capital propre. Gray avait donc soigneusement établi une évaluation des actifs et du passif des exploitations agricoles pour faire une estimation de la valeur nette du patrimoine agricole, à savoir la différence entre les actifs et l'endettement. Entraient dans la mesure de l'actif les biens immobiliers et fonciers des exploitations agricoles, le cheptel, les machines et outils, les produits récoltés disponibles au 1<sup>er</sup> janvier, la valeur des cultures en place, et autres éléments du capital des exploitations agricoles comme les réserves disponibles et l'encaisse nécessaire pour faire tourner l'exploitation. L'endettement de l'exploitation se composait du montant de l'hypothèque sur l'exploitation agricole et des dettes autres que celles couvertes par les biens immobiliers. D'autre part, et cela rend cette analyse particulièrement pertinente à l'heure actuelle encore pour ce qui est de la mesure de la richesse des ménages, Gray reconnaissait qu'une comptabilisation complète de la richesse supposait une évaluation des actifs non agricoles et des emprunts personnels correspondant à des articles comme la nourriture et l'habillement. Pour estimer la valeur comptable nette des agriculteurs, Gray débordait donc la sphère de l'exploitation agricole pour prendre en compte les actifs et le passif personnels et du ménage.

2. Le Département de l'agriculture des États-Unis (l'USDA) a établi en 1945 un modèle de bilan pour le secteur des exploitations agricoles (USDA, 1945). Comme Gray, le bilan de l'USDA mettait l'accent sur la nécessité d'inclure des informations sur les avoirs des exploitations proprement dites et ceux des ménages agricoles. Ainsi un bilan consolidé regroupant les avoirs des exploitations agricoles et ceux des ménages a été défini. En 1980, l'USDA a établi un nouveau modèle de bilan qui séparait les affaires des exploitations agricoles de celles des ménages exploitants. Le bilan défini dans les années 40 traitait le ménage et les affaires de l'exploitation agricole comme une entité unique. Depuis 1980, l'USDA estime donc que beaucoup d'agriculteurs dépendent moins de leur revenu agricole que précédemment. De même les actifs du ménage et son revenu sont davantage influencés par des facteurs extérieurs au secteur strictement agricole.

3. Dans ce chapitre, nous examinerons d'abord les utilisations faites des mesures de la richesse des exploitations agricoles et des ménages agricoles. Puis nous montrerons en quoi les évaluations de la valeur comptable nette des exploitations agricoles ne sont pas équivalentes aux évaluations de la valeur comptable nette du patrimoine des ménages exploitants. Vient ensuite un examen contradictoire des éléments pris en compte pour mesurer la richesse des ménages agricoles. Le chapitre se clôt sur l'examen de certaines perspectives nouvelles qu'ouvre la mesure de la richesse en tant qu'indicateur indissociable des statistiques du revenu des ménages et des activités commerciales.

## **II. UTILISATIONS PARTICULIÈRES DES MESURES DE LA RICHESSE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES MÉNAGES AGRICOLES**

4. Vu que des évaluations sont faites de la richesse des agriculteurs depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, on est en droit de se demander pourquoi un intérêt est marqué d'aussi longue date pour la définition de méthodes de mesure de la richesse, aussi bien de l'entreprise qu'est l'exploitation agricole que du ménage agricole. Un résumé succinct des utilisations faites de la mesure de la richesse des exploitations agricoles et des ménages agricoles permet de répondre à cette question.

5. Il faut distinguer au moins trois utilisations principales des informations relatives à la valeur nette des exploitations agricoles. La première a trait au fait de propriété et de gestion du bien. Qui possède les biens corporels, en particulier la terre, et qui exploite la terre? Cela revient à déterminer qui possède ou maîtrise les ressources agricoles, et c'est là un point important pour évaluer les changements dans la structure des exploitations agricoles. Divers choix de politique publique peuvent dépendre des tendances du régime de propriété des actifs, y compris des obstacles potentiels à l'accès pour les agriculteurs. Nombre des avantages et des coûts des politiques sont liés à la propriété ou au contrôle du capital. Les liens entre les programmes publics et la propriété des actifs renvoient aux effets distributifs des politiques. Une deuxième utilisation de cette mesure est axée sur la situation financière, ou la solvabilité, des entreprises et, combinée avec la mesure du revenu, elle permet d'estimer la rentabilité et la liquidité de l'activité. Lorsque les exploitations agricoles se trouvent dans une situation où la valeur des actifs est érodée en regard de l'endettement, ou quand elles ont des liquidités insuffisantes pour honorer le service de la dette, la faillite est proche, et le portefeuille du bailleur de fonds s'en trouve diminué. L'effet de débordement des problèmes des exploitations agricoles sur le secteur des prêts financiers peut affecter les communautés rurales de manière plus large, en particulier si les banques elles-mêmes commencent à fermer ou si elles ne peuvent plus honorer leurs engagements auprès de leur clientèle non agricole. Le troisième usage des données sur la richesse des exploitations agricoles est celui qui détermine l'accès au crédit. On tient tout particulièrement aux États-Unis à la disponibilité du crédit et des services financiers pour les petites entreprises et les exploitations agricoles débutantes. Les informations sur le bilan des exploitations agricoles, en particulier sur les parts de marché des bailleurs de fonds en fonction du volume d'activité des exploitations, et la valeur nette de celles-ci, contribuent à une meilleure maîtrise de la question.

6. La mesure de la valeur nette des ménages agricoles a plusieurs utilisations pour l'évaluation et l'analyse de la situation économique des ménages et la gestion du patrimoine. En effet cette mesure: 1) fournit des informations sur les actifs qui sont une source de revenus et sur les dettes qui entraînent des dépenses pour le ménage; 2) donne une indication de la résilience économique ou de la capacité de résister à des chocs financiers imprévus, y compris des ressources financières potentielles pour soutenir la consommation; 3) permet de discerner, à partir de la composition et de l'accumulation des biens, de quelle façon les agriculteurs construisent leur patrimoine; 4) permet de suivre l'accumulation d'un capital qui prépare et détermine les décisions au sujet de la retraite, la sécurité financière après la vie active, et le transfert d'actifs à une nouvelle génération d'agriculteurs; enfin 5) représente une base valable pour établir des mesures du bien-être économique du ménage plus complètes que ne le permettrait un simple indicateur du revenu.

7. En tant que sources de revenus et de dépenses pour le ménage, les actifs et l'endettement ont une incidence sur les deux colonnes, crédit et débit, du compte d'exploitation du ménage. Les actifs sont une source de revenus immobiliers sous forme d'intérêts, de dividendes et de loyers. Ils peuvent également être une source de revenus liés aux services que peut offrir l'exploitation agricole en sus du revenu de la production de denrées. Les intérêts payés sur le montant de l'endettement sont une dépense, qui peut être imputée à l'exploitation ou au ménage, selon la nature de la dette. Tenir compte du niveau d'endettement et du revenu du ménage peut spectaculairement modifier la perspective sur les possibilités de service de la dette de l'entreprise agricole. Le revenu non agricole des ménages, y compris les revenus immobiliers, peut rendre

les engagements de service de la dette moins problématiques qu'ils peuvent le paraître si l'on ne tient compte que des stricts revenus de l'entreprise agricole proprement dite (McElroy *et al.*). Mais inversement l'endettement du ménage à des fins non agricoles peut également exposer l'entreprise qu'est l'exploitation agricole à d'éventuelles difficultés financières. Par ailleurs si une grande part du revenu du ménage est absorbée par le service de la dette, le ménage disposera d'autant moins de ressources pour acheter des biens, produits et services (Dyanan *et al.*). Il est nécessaire de connaître l'ensemble complet des actifs et du passif de l'exploitation agricole et du ménage, ainsi que le revenu total dérivé de toutes les sources, pour pouvoir évaluer avec exactitude la solvabilité de l'entreprise et du ménage et évaluer la capacité de l'une et de l'autre d'honorer ses engagements financiers.

8. Outre qu'elles peuvent donner l'occasion de valoriser les actifs pour en tirer des revenus immobiliers et de modifier ainsi le profil de la dette, les mesures de la valeur nette donnent une représentation des ressources économiques disponibles aux ménages à un moment déterminé (Bureau du recensement des États-Unis, 2003; Département du commerce, 1994).

9. La richesse est le niveau des ressources financières ou économiques dont disposent un ménage et ses membres à un moment déterminé.

10. La richesse donne la capacité de réaliser des actifs pour lever des fonds afin de compléter les disponibilités en espèces pour maintenir la consommation ou pour répondre à un choc imprévu, ou saisir une occasion économique ou financière. Étant donné que les ménages agricoles, en moyenne, consacrent une grande partie de leur temps de travail et de leurs autres ressources à des activités non agricoles, les perturbations économiques ressenties par le ménage peuvent émaner du secteur agricole ou du secteur non agricole, aussi bien que d'une grande variété d'événements affectant le ménage. La capacité d'un ménage de parer à un choc financier ou économique peut être accrue par sa capacité de vendre, de louer, ou de redéployer ses actifs intermédiaires et à long terme, comme des biens fonciers ou tout autre capital immobilisé.

11. La composition du portefeuille du ménage peut avoir une influence sur la manière dont il pourra réagir à des changements de la politique publique ou à quelque autre événement. Par exemple un ménage qui ne possède que des machines et du matériel et qui loue la terre qu'il exploite n'a aucun bénéfice à tirer de l'appréciation du foncier. En fait, si le loyer de la terre augmente parce que son prix croît, le ménage devra faire face à des coûts plus élevés et son revenu baissera d'autant. Dans le même temps les ménages qui possèdent leur terre voient la valeur nette de leur patrimoine enchérir. Naturellement, il est également possible, comme l'a illustré aux États-Unis la crise financière des années 80, que la valeur des terres subisse une érosion qui place les exploitations agricoles et les ménages exploitants ou propriétaires dans une situation financière difficile, sinon les met en faillite. La connaissance de la composition de la valeur nette du ménage permet d'évaluer comment les effets des politiques publiques ou des changements dans l'économie du secteur agricole peuvent se transmettre dans l'ensemble du secteur agricole et dans les régions rurales.

12. Les ménages accumulent de la richesse pour financer leur retraite et assurer la sécurité financière de leurs vieux jours. Les informations relatives à la valeur nette du patrimoine et à sa composition permettent d'identifier les segments de la communauté des exploitants agricoles qui risquent de rencontrer des difficultés pour maintenir leur consommation et satisfaire leurs

besoins de base sans autres revenus significatifs ou sans transferts, publics ou d'autres provenances.

13. La mesure de la richesse est également importante pour comprendre en quoi consiste le bien-être économique des ménages. Outre l'utilisation des actifs ou de la richesse pour assurer une production courante ou pour générer des revenus sous forme d'intérêts, de dividendes ou de loyers, un ménage peut également réaliser des gains ou subir des pertes par la vente de ses actifs ou la réalisation de son capital. Même sans être vendu, le patrimoine du ménage peut être converti en annuités à combiner avec un revenu pour donner une estimation plus robuste de la consommation que les ressources du ménage permettraient de maintenir si les biens étaient convertis en avoirs en espèces. Hathaway observe à ce propos que «les changements de la richesse vraie du fait de changements de la valeur des actifs ont plus ou moins les mêmes caractéristiques que le revenu courant, à savoir que celui-ci peut être épargné (donc utilisé pour accroître la valeur nette du patrimoine) ou consommé (par la vente ou l'emprunt) sans diminution de la valeur nette» (Hathaway). Que l'on prenne la mesure des capacités de résultats ou de service de la dette, que l'on examine la capacité de maintenir la consommation ou de satisfaire les besoins essentiels, ou que l'on cherche à établir des indicateurs du bien-être économique, la mesure de la richesse des ménages donne une meilleure perspective que la simple mesure du revenu, ou que l'utilisation de la seule mesure du revenu des exploitations agricoles pour déterminer la santé économique des ménages agricoles et de leurs membres.

### **III. DIFFÉRENCES DANS LA MESURE DE LA RICHESSE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES MÉNAGES EXPLOITANTS AGRICOLES**

14. Les ménages agricoles peuvent se définir de manières très variées. Aux États-Unis, un ménage se définit comme le domicile de l'exploitant principal de l'établissement agricole cadastré. Cette définition inclut les personnes vivant au lieu de résidence de l'exploitant et qui partagent les ressources financières de celui-ci. L'une des imperfections pour la collecte de données sur la richesse des ménages agricoles des États-Unis par le biais du Recensement pour la gestion des ressources agricoles (ARMS) est que les données recueillies ne concernent que les exploitants principaux des exploitations agricoles. Comme d'autres ménages peuvent eux aussi apporter des actifs (par exemple les associés et les actionnaires d'entreprises familiales), les bilans et les évaluations de la valeur nette sont incomplets. Idéalement, les données utilisées pour construire l'estimation de la richesse du ménage devraient couvrir tous les ménages qui contribuent aux actifs et partagent les risques de production. Pour ces ménages non exploitants l'on sait, globalement, la part des actifs des exploitations agricoles qu'ils possèdent. Cette information est dérivée des données recueillies pour estimer la part des actifs agricoles que possèdent les exploitants principaux des entreprises agricoles. Mais on ignore la valeur des actifs non agricoles de ces ménages. Pour avoir la souplesse voulue pour procéder à une classification des ménages, des données se rapportant aux caractéristiques des ménages, des membres du ménage et des entreprises agricoles exploitées sont également recueillies. Cela permet de procéder à un classement des ménages par groupes pour traiter d'aspects particuliers de la situation.

#### **IV. RAPPORTS ENTRE LES EXPLOITATIONS ET LES MÉNAGES AGRICOLES DANS LA MESURE DE RICHESSE**

15. Les ménages agricoles accumulent de la richesse par divers moyens. L'un d'eux consiste à consommer moins que l'on ne gagne pendant un certain temps. L'enrichissement peut aussi résulter d'une augmentation de la valeur d'un actif, sous l'effet de changements des conditions régissant l'offre et la demande pour cet actif particulier, ou pour les biens et services associés directement ou indirectement à l'actif en question. Les dons, les transferts ou les héritages peuvent venir modifier le portefeuille d'actifs. Le principe qui sous-tend la collecte de données pour mesurer la richesse et l'accumulation de richesse des ménages agricoles veut que l'exploitation agricole puisse être dissociée des ménages qui pratiquent l'activité agricole. L'entreprise agricole est considérée comme un établissement, ou une entité économique, qui produit des denrées ou d'autres biens et services. Les entreprises agricoles utilisent des actifs acquis auprès de ménages et autres personnes morales pour générer une production et pour contribuer à produire de la valeur ajoutée dans l'économie (fig. 1). En tant qu'établissements commerciaux, les entreprises agricoles utilisent des actifs provenant de multiples personnes morales, y compris des ménages et d'autres entreprises. De même, les ménages agricoles peuvent décider de répartir leurs actifs entre plusieurs activités économiques, l'exploitation du domaine agricole pouvant n'être qu'une composante du portefeuille d'activités du ménage.

16. Les liaisons commerciales sont importantes non seulement pour établir le flux de ressources vers l'entreprise agricole, elles permettent aussi de comprendre la distribution du revenu et de la richesse agricoles. Sur les 2,1 millions d'exploitations agricoles des États-Unis en 2002, 209 000 ont loué des terres dans le cadre d'un contrat de métayage (fig. 2). Dans le cadre des contrats classiques de métayage, le propriétaire fournit une partie des intrants opérationnels en sus de la terre. D'autres exploitations sont organisées en coentreprises ou en sociétés familiales, et plus de 50 000 produisent des denrées sous contrat pour le compte d'une autre personne morale. La diversité des dispositifs et des montages commerciaux pratiqués par les agriculteurs suggère que les estimations de la valeur nette établies pour le secteur agricole ou pour les entreprises d'exploitation agricole ne rendent pas entièrement compte de ce qui revient aux ménages agricoles ou leur appartient, particulièrement en ce qui concerne les ménages des personnes identifiées comme exploitants principaux. La collecte de données doit discerner si la totalité des actifs et du passif de l'exploitation agricole appartiennent ou incombent au ménage de l'exploitant principal (fig. 3). Quoi qu'il en soit, les ménages affectent leurs ressources propres à des utilisations multiples. Cela signifie que la mesure de la richesse des ménages agricoles doit refléter le résultat de décisions complexes de gestion de portefeuille (fig. 4).

#### **V. DONNÉES POUR L'ESTIMATION DE LA VALEUR COMPTABLE NETTE DES MÉNAGES**

17. Les ménages agricoles pratiquent une grande variété de stratégies pour s'assurer leurs moyens d'existence, épargner et faire leurs choix d'investissement. Cela signifie qu'il faut prendre en considération les sources tant agricoles que non agricoles de richesse pour construire une estimation de la valeur comptable nette du ménage. Les travaux effectués sur les données concernant tous les ménages des États-Unis ont démontré que la richesse n'est pas simple à mesurer (Bowles et Bosworth, Fries *et al.*). Les ménages ont en général une longue liste d'actifs, de même qu'un encours de dettes commerciales et personnelles très diversifié (tableau 1).

Chaque segment du bilan comptable du ménage présente ses propres problèmes, et peut être en soi difficile à mesurer.

18. Les ménages ont souvent des actifs et des éléments de passif tant agricoles que non agricoles. La mesure de la valeur comptable du patrimoine des ménages agricoles doit tenir compte des éléments de richesse liés à l'exploitation agricole et autres, sans que soit perdu de vue le fait que la richesse des exploitations agricoles n'appartient pas nécessairement entièrement au ménage de l'exploitant principal.

19. Les estimations de la valeur comptable nette des ménages agricoles des États-Unis peuvent se faire à partir de deux grandes enquêtes: l'enquête sur les finances des consommateurs (SCF) et l'enquête sur la gestion des ressources agricoles (ARMS). La SCF est une enquête générale menée tous les trois ans par la Réserve fédérale (Kennickell). Du fait que la SCF porte sur la richesse des ménages, elle contient des questions détaillées sur les actifs financiers, les actifs non financiers et les dettes. Elle ne livre que peu d'informations sur les liaisons entre les entreprises agricoles et les ménages exploitants. La dimension de l'échantillon limite également son utilisation pour estimer la richesse des ménages agricoles. En 2001, la dernière année pour laquelle on dispose des chiffres, moins de 300 ménages agricoles étaient représentés dans l'échantillon.

20. L'ARMS est une enquête transverse annuelle qui donne des informations sur l'entreprise agricole, son exploitant, et sur le ménage agricole. Des données sur le revenu, la consommation et la richesse sont recueillies simultanément auprès de chaque unité témoin. En 2001, l'ARMS a porté sur 13 313 établissements agricoles, et a donné un total de 7 761 fiches utilisables. Cela signifie que 58 % de l'échantillon initial ont rendu des réponses complètes utilisables pour établir une estimation du revenu et de la richesse. Les taux de réponse varient avec la taille des exploitations agricoles, mais plus de la moitié des ménages qui exploitent un domaine agricole et réalisent plus de 500 000 dollars de chiffre d'affaires ont répondu au questionnaire pour ce qui est du revenu et de la richesse des entreprises agricoles et des ménages exploitants. Il n'y a donc guère de différence de taux de réponse entre les ménages qui exploitent un grand ou un petit domaine. Les estimations de la richesse des ménages agricoles établies par l'USDA sont faites à partir de l'ARMS puisque cette enquête porte sur tous les types et toutes les tailles d'exploitations, ainsi que sur le ménage de l'exploitant principal ou le plus âgé. Les résultats de la SCF permettent de vérifier le niveau et la composition de la richesse des ménages agricoles estimés à partir de l'ARMS en regard des estimations portant sur l'ensemble des ménages du pays.

21. Pour construire l'estimation de la valeur comptable nette du ménage, on commence par recueillir des données sur l'exploitation agricole. L'objectif est de mesurer la valeur des actifs par élément, d'identifier les dettes par bailleur de fonds, et de comptabiliser les actifs utilisés pour la production. L'élément d'actif le plus grand et le plus important des exploitations agricoles, à savoir la terre, est évalué segment par segment. Cela répond à deux soucis: en premier lieu la valeur des locaux d'habitation, en particulier du logement de l'exploitant, sert de base pour imputer une valeur locative annuelle qui entre dans l'estimation du revenu. En second lieu la valeur des terres et des bâtiments donnés ou pris en location permet de déterminer le volume des actifs en jeu dans l'activité commerciale. Le bilan de l'exploitation agricole est complété en posant des questions sur les autres éléments d'actif utilisés dans l'entreprise agricole. Des valeurs d'inventaire en début et en fin d'année sont déterminées pour

les denrées, le cheptel, les facteurs de production, les coûts engagés dans la spéculation agricole et les comptes à recevoir. Les valeurs en fin d'année sont portées au bilan comptable. Le changement de valeur entre le début et la fin de l'année représente la valeur ajoutée et permet de comptabiliser le revenu patrimonial net de l'entreprise.

22. L'endettement de l'exploitation agricole est compilé à la suite, comme pour un bilan comptable standard. On s'enquiert d'abord des emprunts contractés et remboursés au cours de l'année civile. Toutes les exploitations agricoles n'ont pas nécessairement un encours de dette. Un grand nombre d'agriculteurs utilisent des fonds empruntés au cours de l'année, mais les remboursent avant la fin de l'année. Le fait de recueillir des informations sur les prêts à la production au cours de l'année permet de mettre en perspective les dépenses correspondant aux intérêts portés au bilan de l'exploitation. Pour les cinq prêts les plus conséquents, des données suffisantes sont recueillies afin d'estimer le montant du service de la dette. On demande aussi quel est l'objet de l'emprunt, et quelle fraction de celui-ci concerne l'exploitation. Ces questions permettent de mettre en rapport l'estimation de l'endettement, la valeur des actifs et le revenu net de l'entreprise commerciale.

23. Une fois établis la valeur des actifs et le montant de l'endettement des exploitations agricoles, on calcule la valeur nette en soustrayant la dette restant due par l'exploitation du montant total de ses actifs. Quand plusieurs ménages dépendent d'une même exploitation agricole, la valeur nette de l'exploitation est imputée au ménage de l'exploitant principal en la multipliant par la fraction du revenu net qui en est dérivé. Dans les enquêtes antérieures, on interrogeait les ménages pour savoir quelles parts des actifs et de la dette correspondaient à des entités autres que le ménage de l'exploitant principal. Plutôt que de devoir faire l'hypothèse d'un rapport entre la part de revenu gagnée par le ménage de l'opérateur et la valeur des actifs, l'ERS projette de revenir à la pratique ancienne et de demander directement aux agriculteurs qui est propriétaire de quels actifs intervenant dans leur activité économique.

24. Pour compléter l'estimation de la valeur comptable nette du patrimoine du ménage, on calcule la valeur des actifs non agricoles et le montant de l'endettement personnel. Ces données ne sont rassemblées que pour le ménage de l'exploitant principal, car l'entretien n'a lieu qu'avec celui-ci même si d'autres ménages interviennent dans l'exploitation du domaine. Il n'est pas posé à cet interlocuteur de questions détaillées sur d'autres ménages. Comme dans le cas de l'exploitation commerciale, l'ARMS pose d'abord des questions sur les actifs non agricoles du ménage. Ces actifs non agricoles sont groupés en quatre catégories: actifs financiers, parts dans des entreprises, biens immobiliers et autres éléments d'actif non signalés ailleurs.

25. La valeur des actifs est suivie par le montant de l'endettement du ménage hors exploitation agricole. Comme les actifs du ménage, la dette est ventilée en quatre catégories. L'ARMS réunit des informations sur les hypothèques sur le logement de l'opérateur. La valeur du logement est imputée au bilan de l'exploitation agricole si ce logement appartient à l'entreprise agricole. S'il ne fait pas partie de celle-ci, il est imputé aux actifs du ménage et la dette correspondante à l'endettement du ménage. Les autres questions portent sur les prêts éventuels relatifs à d'autres biens immobiliers, la dette associée à d'autres entreprises qui ne font pas partie de l'exploitation agricole, et les emprunts personnels tels que cartes de crédit, prêts automobiles, ou autres dettes contractées par le ménage. La valeur des actifs non agricoles moins l'endettement non agricole donne la valeur comptable nette du patrimoine non agricole du ménage. La richesse nette du ménage est la somme des éléments patrimoniaux agricoles et non agricoles.

26. La richesse du ménage est la somme de la valeur nette de l'exploitation agricole (actifs moins endettement) et du patrimoine non agricole (actifs moins endettement).

27. Pour faciliter la collecte d'informations sur les actifs et l'endettement non agricoles, il n'est pas demandé à la personne qui répond à l'enquête d'indiquer des montants spécifiques exprimés en dollars, mais elle est invitée à choisir entre 31 codes correspondant à des fourchettes de montants. Ces codes sont en usage pour rendre compte des revenus non agricoles, des actifs et de l'endettement, et des dépenses de consommation dans le cadre de l'ARMS depuis 1986. L'expérience suggère que l'usage de ces codes rend des questions perçues comme très personnelles moins sensibles pour les répondants comme pour les agents recenseurs. En conséquence il y a peu de refus de répondre sur ces points. L'usage de codes de refus permet aussi de distinguer entre une valeur nulle vraie et une valeur positive connue mais tue et donc manquante, ce qui améliore la finesse de l'estimation de la richesse du ménage. Des codes sont également employés dans d'autres enquêtes pour faciliter la communication de données sur la richesse des ménages (Jappelli et Pistiferri).

## **VI. EXTRAPOLATION DES ANALYSES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET AU BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES**

28. La mesure de la richesse complète la mesure des dépenses et les autres mesures du revenu dans l'évaluation des résultats économiques ou financiers des entreprises et des ménages. Dans la présente section nous examinerons comment les estimations de la richesse des ménages permettent d'extrapoler pour analyser la situation économique et le bien-être des ménages à partir de mensurations n'ayant trait qu'au revenu.

29. Les plus-values comme revenu. De même que l'activité agricole ne produit pas seulement des recettes nettes en espèces, le revenu total d'un ménage ne se limite pas nécessairement au revenu nominal. Au niveau de l'entreprise agricole, les agriculteurs complètent leur revenu nominal par des produits obtenus et consommés sur l'exploitation et par les loyers imputés des logements qui font partie de leur propriété commerciale. Au niveau du ménage, le revenu agricole est souvent complété par des salaires, des honoraires ou d'autres formes de rémunération de l'activité libérale. Comme pour l'entreprise agricole, le revenu peut inclure le loyer (en nature) si c'est le ménage et non l'entreprise qui est propriétaire du logement.

30. Les revenus de ménage peuvent également inclure le revenu de biens immobiliers ou de valeurs mobilières et des transferts. Les revenus mobiliers sont en général inclus dans la mesure du revenu du ménage en tant qu'intérêt ou dividendes. Les actifs du ménage, qu'ils soient liés ou non au domaine agricole, peuvent faire l'objet de plus-values ou de pertes de valeur sous l'effet de divers phénomènes macro ou microéconomiques, financiers, politiques ou sociaux. Le fait qu'il soit justifié ou non de prendre en compte les plus-values dans la mesure du revenu des exploitations agricoles ou des ménages agricoles est en débat, ainsi que la manière de procéder le cas échéant (Hottel et Gardner, Brinkman, Hill, Groupe de Canberra). S'agissant de mesurer le revenu agricole et les dividendes du capital, Hottel et Gardner arguent du fait que, quand on prévoit une poussée de l'inflation, les taux d'intérêt anticipent sur le taux d'inflation prévisible (Hottel et Gardner). Ils estiment que les intérêts payés par les agriculteurs incluent ce surcoût et que, par conséquent, imputer la totalité des paiements d'intérêts aux recettes courantes est inadéquat. Ils recommandent deux solutions pour parer à ce problème. L'une consiste à ne comptabiliser que les montants d'intérêts basés sur une mesure du taux d'intérêt vrai.

L'autre à prendre en compte une portion des plus-values ou des pertes comme source de revenus (Hottel et Gardner). Brinkman quant à lui estime que les agriculteurs utilisent les valeurs actualisées de leurs actifs pour calculer le taux de rendement du capital, aussi l'appréciation du capital doit-elle être considérée comme un élément de rendement puisque les coûts sont comptabilisés à leur valeur courante (Brinkman).

31. En pratique, la mesure du revenu à l'échelon du secteur ou à celui de l'exploitation ne comprend pas explicitement les plus-values comme élément du rendement du capital. Lorsqu'elle établit une méthodologie de mesure de la performance financière à l'échelle du secteur tout entier sur la base du rendement des actifs, en faisant intervenir les comptes de recettes et de bilan, l'ERS produit un compte satellite qui combine le taux de rendement du revenu courant et le taux de rendement des actifs résultant de l'appréciation du capital physique pour parvenir à une estimation du rendement total, toutes sources confondues. Les gains ou les pertes mesurés sont considérés comme des changements de valeur dont ne rendent pas compte les nouveaux investissements. L'estimation de la rémunération totale, revenu, plus-values et pertes confondus ne se pratique pas actuellement à l'échelle des exploitations ou des ménages.

32. Au niveau des ménages, si la valeur patrimoniale nette s'accroît au cours de l'exercice comptable, cela peut résulter de l'épargne du ménage, de la réception de transferts, ou de l'appréciation de la valeur marchande des actifs. Les ménages dont l'assiette patrimoniale est en croissance sont susceptibles d'être en meilleure position financière à plus long terme que les ménages dont l'assiette est statique ou en baisse. Lorsque l'on examine le bien-être ou la variabilité à long terme des ménages, il peut aussi être utile de savoir s'il a été délibéré de puiser dans les réserves et donc d'abaisser le niveau de richesse (en se servant de ressources accumulées dans une période précédente) ou si cette baisse est involontaire (le résultat d'un choc ou d'un revers).

33. Bien que le Groupe d'experts des statistiques du revenu des ménages (le Groupe de Canberra) ne prenne pas en compte l'appréciation des actifs dans la mesure théorique et pratique du revenu disponible telle que définie dans son rapport final et dans ses recommandations, il note néanmoins que des gains de cette nature peuvent avoir un impact significatif sur le bien-être économique du ménage. Il observe à ce propos que les gains latents sont en règle générale ignorés dans la mesure du revenu des ménages, quand bien même la prise en compte de ces gains potentiels donnerait une perspective utile sur la maîtrise qu'exerce le ménage sur ses ressources. Ce groupe observe également que, si l'on cherche à savoir si un ménage peut satisfaire à ses besoins journaliers, l'approche appropriée consiste à ne prendre en compte que les gains et les pertes effectifs. Il a aussi admis que recueillir les données requises pour estimer les plus-values dans le cadre d'enquêtes serait difficile et long pour les personnes interrogées. Il a recommandé d'établir un modèle comptable permettant de tenir compte des plus-values potentielles.

34. Le Bureau du recensement des États-Unis a récemment publié un modèle comptable applicable à tous les ménages américains qui prend en compte les plus-values et les pertes effectives (Denavas *et al.*). Il a aussi commencé à admettre quel effet pourrait avoir le fait d'inclure les plus-values latentes dans la mesure du revenu, du moins dans la mesure où l'appréciation des capitaux propres représentés par les biens fonciers ou immobiliers est révélatrice du sens dans lequel évolue le patrimoine.

35. Pour les ménages agricoles des États-Unis, le Service de la recherche économique s'apprête à produire des estimations du revenu qui incluent les gains réalisés, comparables aux estimations faites par le Bureau du recensement pour tous les ménages des États-Unis. À l'avenir, les questionnaires ARMS seront rendus plus spécifiques au sujet du traitement des ventes de terres et de biens corporels appartenant aux exploitations agricoles, en maintenant la distinction d'avec les ventes d'éléments d'actifs, financiers et autres, détenus par le ménage. L'intention est de produire un modèle comptable pour les ménages agricoles prévoyant une estimation des plus-values et des pertes effectivement réalisées. Pour mesurer les effets différentiels de la politique fiscale sur les ménages, une estimation du revenu disponible sensible aux impôts payés sur le revenu et sur la fortune, ainsi qu'aux prélèvements de sécurité sociale, est également projetée. La mesure globale de la richesse permet d'élaborer une suite de mesures du revenu qui, prises ensemble, devraient renforcer l'analyse de la consommation, de l'épargne et de l'investissement des ménages.

36. L'épargne des ménages. L'épargne est un moyen d'accumulation de richesse qui fait converger des informations sur le revenu du ménage, ses dépenses de consommation et le remboursement de la dette. L'activité agricole, qui est à forte dominante libérale, doit faire face à divers risques commerciaux et financiers. Les risques commerciaux tiennent aux variations des prix et aux aléas de la production, tandis que le risque financier tient aux engagements financiers fixes de l'exploitation. L'épargne ajoute à la richesse du ménage et sert d'amortisseur ou de réserve pour gérer les dépenses planifiées, par exemple pour l'éducation des enfants, ou faire face aux événements non planifiés, comme une mauvaise récolte ou un problème de santé chez un membre du ménage. Que les événements soient prévus ou inopinés, l'épargne permet aux ménages d'amortir les chocs et de disposer de liquidités.

37. L'épargne accumulée est aussi un facteur de sécurité financière après la vie active, quand les revenus ont en général nettement diminué. L'épargne est la mesure d'un flux sur une période définie. La richesse est la mesure d'une situation à un moment donné. L'épargne peut être mesurée de plusieurs manières (Juster *et al.*, Mishra et Morehart). L'une consiste à prendre la différence entre le revenu du ménage et ses dépenses, ce qui établit un lien direct entre le revenu du ménage et l'accumulation de richesse. Une autre consistera à faire la somme des fonds nouveaux investis dans les actifs du ménage et du montant de la dette qui a été remboursé. On peut encore mesurer l'épargne comme étant la différence entre les bilans comptables nets à deux dates, révisés pour refléter les gains ou les pertes de valeur et les transferts d'actifs reçus par le ménage. Juster *et al.* notent que les deuxième et troisième méthodes de mesure posent des difficultés considérables dans le cadre d'enquêtes.

38. Les travaux de l'ERS sur l'épargne des ménages agricoles ont utilisé une mesure de l'épargne prise comme la différence entre le revenu et la dépense du ménage (Mishra et Morehart). Les estimations du revenu en espèces ont été ajustées par une évaluation des charges fiscales des ménages pour calculer le revenu disponible. Les formulaires d'enquête sont actuellement mis à jour pour permettre une mesure plus précise des impôts dus par les ménages, ce qui permettra de préciser les estimations du revenu disponible, de l'épargne et de l'accumulation de richesse.

39. Mesure du bien-être du ménage. La situation économique de l'individu a été définie comme la maîtrise qu'il exerce sur son potentiel de consommation de biens et de services (Hill). Des mesures du bien-être économique incluant toutes les sources potentielles de revenus

du travail et des avoirs et actifs propres ont été définies pour les ménages (Chase et Lerohl; Carlin et Reinsel; Wolff, Zacharias et Caner, mai 2004; Wolff, Zacharias et Caner, février 2004; Salant *et al.*). Dans cette perspective, la capacité d'acquérir des biens et des services est considérée comme étant reflétée non seulement dans le revenu en espèces disponible pour le ménage, mais également par l'argent qui pourrait être dégagé en convertissant en revenu les actifs immobilisés du ménage. Cela peut se faire de multiples manières: par exemple en liquidant son épargne, en vendant des actifs ou en gageant ses biens immobiliers ou fonciers. Dans cette hypothèse, la capacité d'acquérir des biens et des services n'est plus limitée au revenu en espèces disponible du ménage, elle inclut son patrimoine converti en liquidités.

40. L'ARMS a été utilisée pour prendre la mesure simultanée du revenu et de la richesse et faire une estimation du bien-être économique des ménages agricoles. Les estimations se font en classant le revenu et la richesse sur la base des niveaux médians de revenu et de richesse des ménages non agricoles (McElroy *et al.*, Mishra *et al.*). Les ménages agricoles ont été groupés selon qu'ils avaient un revenu et une richesse supérieurs ou inférieurs au revenu et à la richesse médians des ménages non agricoles. Pour extrapoler une estimation du bien-être, l'estimation de la richesse a été convertie en annuités et additionnée au montant estimatif du revenu en espèces. Dans ce cas, la richesse est considérée comme génératrice d'un pouvoir d'achat potentiel qui résulte de la mobilisation de toutes les ressources du ménage. En prenant en compte toutes les ressources disponibles d'un ménage, on peut analyser et comparer utilement les ménages qui en sont à différentes étapes du cycle de vie active, ou les ménages qui ont pris des décisions différentes d'affectation de leurs actifs.

41. L'ERS utilise des informations convergentes sur le revenu en espèces et la richesse des ménages pour établir un indice fondé sur la mesure bidimensionnelle du bien-être économique. La formule est la suivante:

Indicateur du bien-être économique = revenu du ménage + valeur de l'annuité de valeur comptable nette.

42. La difficulté, pour déterminer la valeur de l'annuité correspondant à la richesse, consiste à décider des valeurs à retenir pour l'espérance de vie, les taux d'intérêt et la mesure de la valeur comptable nette des actifs. Le problème pour déterminer l'espérance de vie d'un ménage tient au fait que, quand les actifs appartiennent à l'exploitant et à une ou plusieurs autres personnes, il faut choisir une espérance de vie à appliquer. Les formules de calcul d'une annuité exigent de déterminer un horizon de temps fini. Une option consiste à prendre pour principe qu'aucun ménage ne consommerait son capital à un rythme qui risque de paupériser ses membres. La détermination de la valeur comptable nette est également une considération importante. Les ménages agricoles, comme d'autres ménages exerçant une activité libérale, possèdent des actifs dont l'exploitation leur permet de générer un revenu en espèces pour vivre. L'interdépendance entre le revenu et le capital doit être prise en compte dans la décision relative à la quantité de valeur nette à verser au calcul de l'annuité. L'ERS a tenté de résoudre le problème en excluant les moyens de production agricoles et les biens durables du ménage de la mesure de la valeur utilisée pour construire l'indice composite de bien-être. L'analyse de sensibilité peut aider à mesurer comment la perspective, en matière de bien-être, peut changer au cours du cycle de vie active, la spécificité des types de production, ou encore d'autres attributs des ménages ou des exploitations agricoles.

43. Transfert d'actifs d'une génération à l'autre. Le transfert des actifs des exploitations agricoles à une nouvelle génération de ménages de producteurs présente un grand intérêt, dans deux perspectives au moins (Gale, Monke). L'une porte sur la façon dont le transfert des actifs peut affecter le fonctionnement et la structure des exploitations agricoles. La deuxième est axée sur les questions liées à l'accumulation de richesse (Hendricks).

44. Acquérir des terres, des machines et divers autres éléments d'actif pour mettre en œuvre une production peut représenter un obstacle pour les agriculteurs débutants. Le capital qu'il faut investir pour acquérir une exploitation, même de taille modeste, peut être très important. Par exemple la valeur moyenne du capital des exploitations agricoles, toutes tailles confondues, aux États-Unis était de plus de 500 000 dollars en 2002, tandis que les exploitations capables de produire seules un revenu suffisant pour soutenir la consommation d'un ménage représentent un capital beaucoup plus important. L'acquisition d'une exploitation agricole par transmission ou héritage, n'entraînant que peu ou pas d'endettement, donne une situation financière beaucoup plus favorable que si l'affaire doit être achetée en empruntant le capital. À l'autre extrémité du cycle de l'exploitation agricole familiale, décider de la programmation de la retraite et du désengagement de la gestion au quotidien de l'activité agricole a des incidences financières importantes pour les ménages d'exploitants. Les décisions prises par les ménages qui prennent leur retraite déterminent les conditions et les prix auxquels la terre deviendra disponible pour une nouvelle génération d'exploitants. Les résultats de l'ARMS pour 2001 indiquaient que 23 % des exploitants avaient l'intention de prendre leur retraite dans les cinq ans. Parmi eux, environ 26 % prévoyaient de transmettre l'exploitation à un successeur. Les autres exprimaient l'intention de vendre, de louer à bail, ou de faire autre chose de leur affaire.

45. La succession est le transfert de la responsabilité de gestion à un autre opérateur. Elle peut ou peut ne pas inclure le transfert de propriété de l'affaire. Le transfert de propriété pose la question de savoir d'où la génération qui prend sa retraite tirera son revenu et assurera sa sécurité financière dans sa vieillesse. Certains peuvent puiser dans leur épargne. D'autres auront besoin de continuer à tirer un revenu de leur domaine agricole. L'exploitant qui cesse son activité peut choisir de conserver la propriété de l'exploitation et d'en percevoir un loyer ou une autre forme de rémunération de la part de l'exploitant qui prend la relève. Finalement, la transmission du bien agricole et des actifs non agricoles évolue vers une question d'héritage et de transmission du patrimoine. La fiscalité et la réglementation peuvent avoir une incidence sur les conditions dans lesquelles la propriété peut être transmise à des héritiers, y compris les droits de succession et autres impôts. Les informations sur la richesse des ménages, la composition de cette richesse, et l'utilisation que le ménage prévoit de faire de ses biens dans la dernière partie de la vie déterminent les facteurs liés au changement structurel, à l'accès à la terre pour de nouveaux agriculteurs débutants, à la sécurité financière dans la vieillesse, et aux effets de la loi fiscale, en particulier en ce qui concerne les droits de succession.

46. Liquidité du bilan des ménages agricoles. La liquidité détermine la capacité des ménages de disposer d'assez de fonds pour honorer leurs engagements financiers à échéance. Elle se mesure en examinant la composition structurelle des bilans des exploitations agricoles et des ménages pour déterminer si les actifs circulants, s'ils étaient vendus, suffiraient à couvrir le passif courant venant à échéance. Les analystes financiers emploient habituellement le terme «courant» pour désigner une période relativement courte, jusqu'à une année. Le rapport entre les actifs circulants et le passif donne une indication de la trésorerie dont disposent les ménages agricoles pour mener leurs opérations commerciales. Comme les ménages agricoles répartissent

leurs ressources financières entre l'exploitation agricole et les utilisations non agricoles, il importe d'avoir une idée précise des fonds disponibles pour permettre à l'exploitation d'acquérir un intrant nécessaire, de régler une urgence, ou de rembourser une dette à court terme, et il faut pour cela de plus en plus d'informations sur les postes de recettes et de dépenses des exploitations et des ménages.

47. Composition du portefeuille du ménage. Bien que les ménages agricoles détiennent une palette d'actifs assez diversifiée, les actifs agricoles, et en particulier les terres agricoles, dominent toujours dans leur bilan. Si le ménage a un portefeuille d'avoirs diversifié, le degré de solvabilité de l'exploitation agricole qui peut puiser dans les avoirs ou les liquidités du ménage peut être sous-estimé si l'on se contente de regarder le bilan comptable de l'exploitation. Les avoirs non agricoles peuvent permettre de parer à des contraintes de liquidité des exploitations agricoles. La situation inverse peut aussi se produire, quand le capital propre de l'exploitation agricole sert à nantir des emprunts pour la consommation du ménage ou pour financer une entreprise non agricole. Pour passer de la perspective de l'entreprise à celle du ménage, la composition du portefeuille d'avoirs est révélatrice de l'utilisation que fait le ménage de ses fonds, et de ses priorités de financement, en particulier à mesure que sont franchies les différentes étapes de la vie d'une famille agricole.

## VII. CONCLUSIONS

48. Les systèmes de données et les concepts mis en jeu pour mesurer la richesse des exploitations agricoles ont subi des changements considérables depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les ARMS permettent de rendre compte annuellement des bilans des exploitations et des ménages agricoles. L'un des aspects déterminants de cette enquête est qu'elle distingue les éléments agricoles et non agricoles de l'actif et du passif. Elle permet aussi de caractériser la structure de propriété des entreprises d'exploitation agricole, et d'assurer la mesure précise des paramètres économiques et financiers de l'exploitation et du ménage exploitant.

49. Si le système de données a été amélioré, il subsiste plusieurs domaines dans lesquels des progrès sont encore possibles. Par exemple, les questionnaires ARMS seront prochainement plus spécifiques au sujet du traitement des ventes foncières et de biens corporels, en les tenant à part des ventes d'autres éléments d'actif, financiers et autres, des ménages. L'intention est de générer une comptabilité spécifique pour enregistrer les plus-values réalisées et les pertes subies par les ménages agricoles. Ces améliorations de la mesure de la richesse du ménage agricole devraient faciliter la comparaison avec les ménages non agricoles, en particulier en ce qui concerne le revenu disponible, et favoriser l'analyse de la consommation, de l'épargne et de l'investissement des ménages.

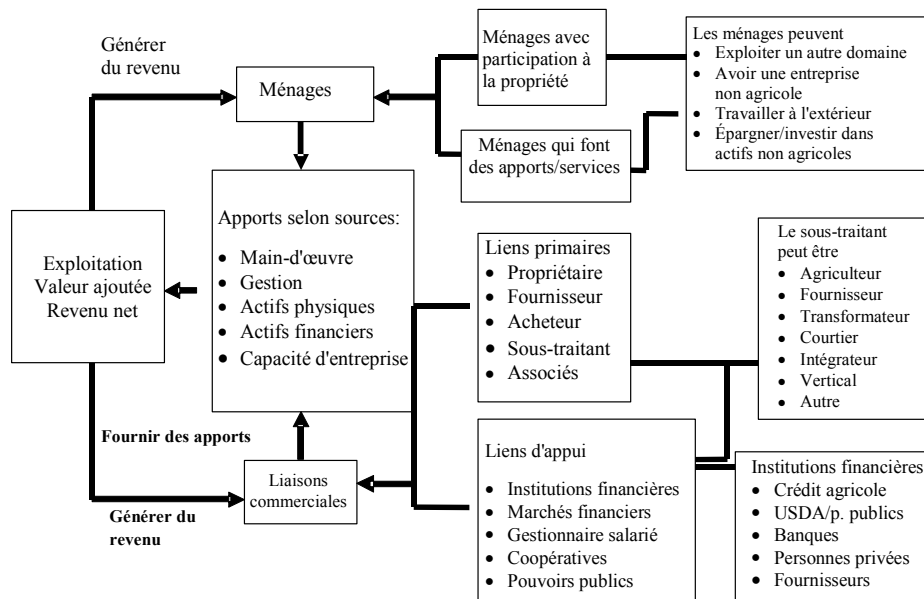
**Tableau 1.** Revenu moyen des ménages des exploitants principaux  
par groupe-type d'exploitation agricole, 1999

| Rubrique  | Ressources limitées | Retraite | Résidence/<br>mode de<br>vie | Activité<br>agricole/<br>ventes<br>basses | Activité<br>agricole/<br>ventes<br>hautes | Grande<br>exploitation | Très grande<br>exploitation | Ensemble  |
|---|---------------------|----------|------------------------------|---|---|------------------------|-----------------------------|-----------|
| Nombre d'exploitations  | 127 738             | 297 566  | 931 259                      | 479 925                                   | 175 370                                   | 77 314                 | 58 403                      | 2 147 576 |
| Pourcentage   | 5,9                 | 13,9     | 43,4                         | 22,3                                      | 8,2                                       | 3,6                    | 2,7                         | 100       |
|   |                     |          |                              |   |   |                        |                             |           |
| Total actifs – exploitation   | 84 147              | 347 772  | 299 934                      | 512 282                                   | 810 706                                   | 1 230 336              | 2 212 028                   | 468 385   |
| Total dette – exploitation  | 6 590               | 7 002    | 28 398                       | 32 561                                    | 109 313                                   | 205 558                | 442 800                     | 49 322    |
| Valeur nette – exploitation   | 77 557              | 340 770  | 271 536                      | 479 720                                   | 701 392                                   | 1 024 778              | 1 769 229                   | 419 063   |
|   |                     |          |                              |   |   |                        |                             |           |
| Part du ménage exploitant<br>dans les actifs agricoles                        | 83 600              | 336 644  | 290 023                      | 485 049                                   | 747 020                                   | 1 103 458              | 1 799 418                   | 435 438   |
| Part du ménage exploitant<br>dans la dette                                    | 6 534               | 6 913    | 27 938                       | 31 683                                    | 104 470                                   | 190 427                | 368 129                     | 45 939    |
| Part du ménage exploitant<br>dans la valeur nette<br>de l'exploitation        | 77 066              | 329 731  | 262 085                      | 453 366                                   | 642 551                                   | 913 031                | 1 431 288                   | 389 498   |
|   |                     |          |                              |   |   |                        |                             |           |
| Actifs non agricoles<br>du ménage exploitant                                  | 66 752              | 218 860  | 236 907                      | 161 769                                   | 132 167                                   | 199 793                | 259 502                     | 198 219   |
| Espèces, titres, etc.   | 17 542              | 61 028   | 36 898                       | 46 193                                    | 32 556                                    | 38 343                 | 49 228                      | 41 200    |
| Fonds de pensions, etc.   | 11 969              | 50 939   | 67 447                       | 38 539                                    | 27 555                                    | 39 439                 | 50 138                      | 50 663    |
| Actions, fonds<br>d'investissement, etc.                                      | 12 590              | 50 838   | 48 774                       | 36 126                                    | 35 830                                    | 61 065                 | 70 145                      | 44 048    |
| Autres actifs non agricoles   | 24 650*             | 56 055   | 83 788                       | 40 912                                    | 36 225                                    | 60 945                 | 89 993                      | 62 309    |
| Endettement non agricole<br>du ménage exploitant                              | 5 872               | 12 151   | 37 248                       | 17 558                                    | 13 004                                    | 27 644                 | 32 919                      | 25 061    |
| Valeur patrimoniale nette<br>des avoirs non agricoles<br>du ménage exploitant | 60 880              | 206 709  | 199 659                      | 144 212                                   | 119 162                                   | 172 149                | 226 584                     | 173 159   |
|   |                     |          |                              |   |   |                        |                             |           |
| Valeur patrimoniale nette<br>des avoirs du ménage<br>exploitant               | 137 945             | 536 440  | 461 744                      | 597 577                                   | 761 713                                   | 1 085 180              | 1 657 872                   | 562 657   |

*Source:* Enquête sur la gestion des ressources agricoles, 1999, USDA.

\* Indique que l'erreur type de l'estimation est supérieure à 25 % et inférieure ou égale à 50 %.

**Figure 1.** Les exploitations agricoles modernes utilisent des apports de diverses sources, qui ont ainsi une part dans la production et le revenu

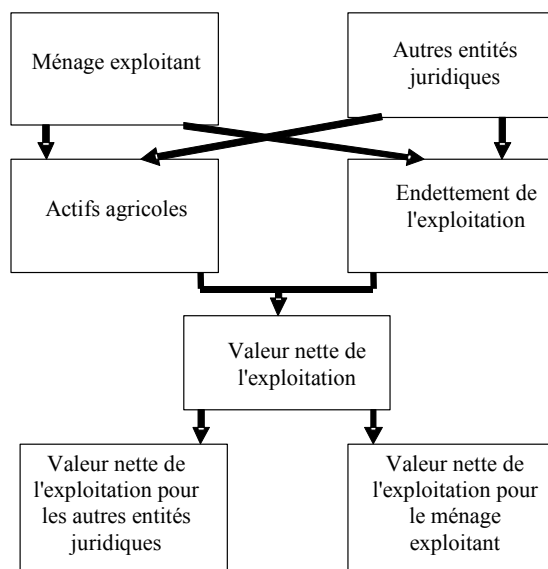


**Figure 2.** La participation des parties prenantes aux activités de production des ménages agricoles aux États-Unis est étendue

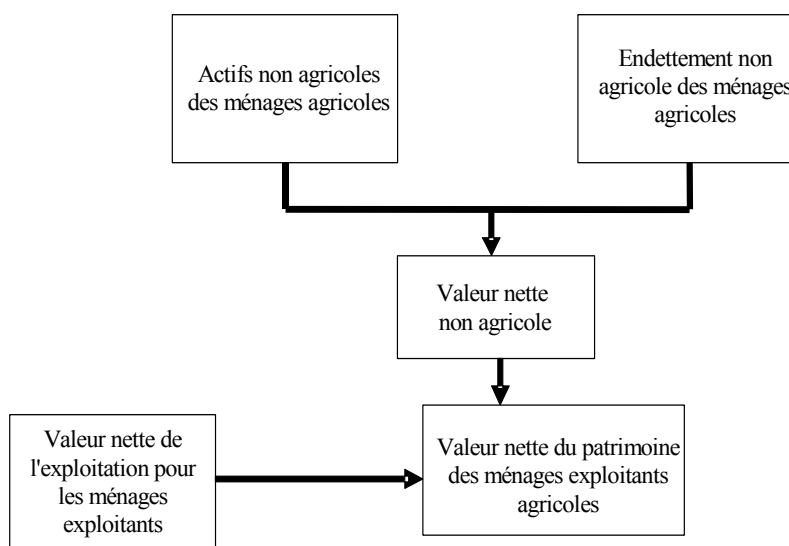
Sur 2,1 millions d'exploitations agricoles:

- 209 000 agriculteurs louent des terres contre une partie de la production; 633 000 autres agriculteurs louent des terres contre un loyer en espèces;
- 910 000 agriculteurs sont endettés en fin d'année; presque tous sont endettés dans le courant de l'exercice annuel;
- 50 000 agriculteurs produisent des denrées agricoles pour le compte d'autres sociétés dans le cadre d'un contrat;
- 93 000 ménages gèrent leur exploitation sous forme de partenariat;
- 65 000 ménages gèrent leur exploitation sous forme de société familiale;
- 145 000 exploitations sont gérées par plusieurs ménages qui apportent chacun des moyens de production.

**Figure 3.** Les ménages partagent la valeur comptable nette de l'exploitation avec d'autres acteurs qui fournissent des apports



**Figure 4.** Valeur comptable nette des avoirs du ménage exploitant  
Avoirs et créances agricoles et non agricoles





### Références

Bowles, Tyler J. and Ryan C. Bosworth. "Farm Household Wealth: Measurement, Structure, and Determinants" Presented Paper, Western Agricultural Economics Association Meetings, Logan Utah, July, 2001.

Brinkman, George L. "Reflections on Farm Income in the 1970's." Can. J. of Agr. Econ. CAES Annual Mtgs. Proceedings. Aug. 1980.

Carlin, Thomas A. and Edward I. Reinsel. "Combining Income and Wealth: An Analysis of Farm Family Well-Being." Amer. J. of Agr. Econ. Vol. 55, No. 1. pp. 38-43. Feb. 1973.

Census Bureau Survey Gauges Household Wealth. Statistical Brief, Bureau of the Census, U.S. Dept. of Commerce. Econ. and Stat. Oct. 2003.

Chase, Linda and M.L. Lerohl. "On Measuring Farmer's Economic Well-Being." Can. J. of Agr. Econ. pp. 225-232, July 1981.

Denavas, Walt, Carmen, Robert W. Cleveland, Bruce H. Webster, Jr. Income in the United States: 2002, Current Population Reports. U.S. Census Bureau, U.S. Dept. of Commerce Econ. Stat. Admin.

Dynan, Karen, Kathleen Johnson, and Karen Pence. "Recent Changes to a Measure of U.S. Household Debt. Service." Federal Reserve Bulletin. pp. 417- 426, Oct. 2003.

El-Osta., Hisham and Mitchell J. Morehart. "The Dynamics of Wealth Concentration Among Farm Operator Households." Agr. and Res. Econ. Rev. April 2002.

Fries, Gerhard, Martha Starr-McCluer, and Annika E. Sunden. The Measurement of Household Wealth using Survey Data: An Overview of the Survey of Consumer Finances. Fed. Res. Brd. of Gov. Mar. 1998.

Gale, Fred. "The Graying Farm Sector Legacy of Off-Farm Migration." Rural America. Vol. 17, Issue 3, Fall 2002.

Gray, L.C. "Accumulation of Wealth by Farmers." Amer. Econ. Rev. Mar., 1923.

Hathaway, Dale E. "Improving and Extending Farm-Nonfarm Income Comparisons", Journal of Farm Economics, Vol. 45 No2. May 1963.

Hendricks, Lutz. Bequests and Retirement Wealth in the United States. Preliminary Paper. Department of Economics, Arizona State University. Dec. 2001.

Hill, Berkeley. "Measures of Economic Status- Combining Income and Wealth Into a Single Measure of the Potential Command Over Goods and Services". Workshop on the Farm Household-Firm Unit: Its Importance in Agriculture and Implications for Statistics, Imperial College, Department of Agricultural Sciences, Wye, 2002.

Hottel, Bruce J. and Bruce L. Gardner. "The Rate of Return to Investment in Agriculture and Measuring Net Farm Income." *Amer. J. Agr. Econ.* pp. 553-557. Aug. 1983.

Household Wealth and Asset Ownership: 1991. Statistical Brief, Bureau of the Census, U.S. Dept. of Commerce. *Econ. and Stat. Admin.* Feb. 1994.

Jappelli, Tullio and Luigi Pistaferri. *The Dynamics of Household Wealth Accumulation in Italy.* CSEF Working Paper No. 27. Oct. 1999, Revised March 2000.

Juster, Thomas F., James P. Smith and Frank Stafford. *The Measurement and Structure of Household Wealth.* Labour Economics Report 6, 1999 pp. 253-275.

Kennickell, Arthur B. *Wealth Measurement in the Survey of Consumer Finances: Methodology and Directions for Future Research.* Am. Assoc. Public Opinion Res. Portland, Oregon, May 2000.

Major Statistic Series of the U.S. Department of Agriculture: The Balance Sheet, Vol 11. U.S. Dept. of Ag. *Econ. Res. Ser. No. 671.* May 1989.

McElroy, Robert, Roger Strickland, Jim Ryan, Chris McGath, Robert Green, Ken Erickson, and William McBride. "Value Added and Net Farm Income Down for 2002." *Agricultural Income and Finance Outlook.* U.S. Dept. of Ag. AIS-79. Sept. 2002.

Mishra, Ashok K., Hisham S. El-Osta, Mitchell J. Morehart, James D. Johnson, and Jeffrey W. Hopkins. *Income, Wealth, and the Economic Well-Being of Farm Households.* U.S. Dept. Agr., *Econ. Res. Serv., Agricultural Economic Report* , No 812, July 2002.

Mishra, Ashok K. and Mitchell J. Morehart. "Off-Farm Investment of Farm Households: A Logit Analysis." *Agricultural Finance Review*, Vol. 61 No. 1. Spring 2001.

Mishra, Ashok K. and Mitchell J. Morehart. *Farm Household Savings.* NC-221 Annual Mtgs. Louisville, KY, Oct. 1998.

Monke, James. "The 1997 Tax Law: New Incentives for Farmer's to Invest for Retirement." *Ag. Outlook.* Dec. 1998 *Econ. Res. Ser., U.S. Dept of Ag.*

Morehart, Mitch. "Balance Sheets for Household-Firms in Agriculture". Workshop on the Farm Household-Firm Unit: Its Importance in Agriculture and Implications for Statistics, Imperial College, Department of Agricultural Sciences, Wye, 2002.

Roberts, Michael and Nigel Key. "Who Benefits from Government Farm Payments?" *Choices* Aug. 2003.

Salant, Priscilla, Melinda Smale and William Saupe. *Farm Viability: Results of the USDA Family Farm Surveys.* U.S. Dept. of Agr. *Econ. Res. Ser., Rural Dev. Res. Report No. 60.* July 1986.

The Canberra Group. *Expert Group on Household Income Statistics. Final Report and Recommendations.* Ottawa 2001.

U.S. Department of Agriculture. 1945. The Balance Sheet of Agriculture, 1945. Washington, D.C.: Miscellaneous Publication MP 0583.

Wolfe, Edward N. and Ajit, Zacharias, and Asena Caner. Levy Institute Measure of Economic Well-Being Concept, Measurement, and Findings: United States, 1989 and 2000, The Levy Economic Inst. of Bard College. February 2004.

Wolfe, Edward N. and Ajit, Zacharias, and Asena Caner. Levy Institute Measure of Economic Well-Being Concept, Measurement, and Findings: United States, 1989, 1995, 2000 and 2001, The Levey Economic Inst. Of Bard College. May 2004.

-----